

27 mars 2007

07.123

Interpellation du groupe PopVertsSol

Transfert de la pédiatrie de La Chaux-de-Fonds à Neuchâtel: de la transparence s'il vous plaît!

Pétition munie de 15.000 signatures et manifestation de plus de 3000 personnes en ville de La Chaux-de-Fonds pour le maintien de la pédiatrie des Montagnes et le refus du démantèlement de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds. Le Conseil d'Etat affirme avoir entendu le cri de colère et de désarroi de la population du Haut, la félicite presque de sa réaction citoyenne, affirme cependant ne rien pouvoir changer à son projet pour ne pas nuire à son efficience. Résultat des courses: victoire par jet de l'éponge des quatre pédiatres manifestement pas aussi bien arrimés à leur lieu de travail qu'un médecin-chef d'un autre district.

De nombreux professionnels s'accordent pour dire que le projet retenu par le Conseil d'Etat d'une pédiatrie ambulatoire avec garde 24h/24 n'a pas été réfléchi (vingt minutes pour l'arrivée d'un médecin de garde, la nuit, cela ne va pas!) Des questions importantes restent sans réponses! Par exemple, un enfant admis en pédiatrie ambulatoire durant la journée devra-t-il être transféré en fin de journée si son état se péjore?

Par rapport à la promesse de maintien de la maternité, les professionnels paraissent peu enclins à croire aux garanties données. En effet, en délocalisant sur l'Hôpital Pourtalès les accouchements à risque (150 à 200 cas par année), on diminue de fait le taux d'occupation des lits sur le site de La Chaux-de-Fonds et condamne par la-même, à terme, la viabilité de ce service!

La sécurité pose également problème. Ainsi, lorsqu'un enfant doit être réanimé à sa naissance ou qu'il doit être emmené aux urgences par le SMUR, il doit pouvoir être pris en charge dans les minutes qui suivent par un médecin et une équipe infirmière spécialisée en pédiatrie. Pour cela, de jour comme de nuit il faut pouvoir compter sur les compétences du personnel pédiatrique! De plus, lorsqu'il y a un transfert, l'expertise des anesthésistes réanimateurs posée au départ est perdue; qui est prêt à assumer ce gaspillage de ressources?

Manifestement donc, la démarche de réflexion entamée a été faite avec trop de précipitation et sans consultation des milieux intéressés, et ce ne sont pas les responsables de l'Hôpital neuchâtelois qui nous contrediront puisqu'ils ont fait eux-mêmes cet aveu lors de la discussion du 8 mars au Club 44...

Ajoutons à cela des maladroites susceptibles d'envenimer encore la situation déjà tendue. Est-ce par provocation que le site de l'Hôpital de Pourtalès énonce, en parlant de l'accompagnement des enfants malades hospitalisés: *"Rendez-lui visite chaque jour si possible, car il aura particulièrement besoin de vous. (...). Votre participation lors des repas, du coucher ou d'autres soins sera d'une grande utilité. Ceci permettra à votre enfant de retrouver une atmosphère familiale"*?

Est-ce par défi que la direction de l'Hôpital interdit aux pédiatres démissionnaires de communiquer avec les autres collaborateurs de l'Hôpital après avoir manifestement pris langue avec eux et non sans les avoir fait passer dans un premier temps pour les fossoyeurs potentiels de l'institution qu'ils voulaient défendre?

Pourquoi donc les grands travaux mis en chantier courageusement dans ce canton doivent-ils invariablement apparaître tardivement sous la lumière des projecteurs et passer de ce fait pour des complots alors même que les questions qu'ils soulèvent sont pertinentes et touchent de très nombreux citoyens?

Nous ne voulons pas polémiquer, nous savons qu'un rapport du pédiatre-chef doit arriver tantôt et espérons vivement qu'il sera convaincant. Dans l'intervalle, il ne saurait être question de relâcher la pression et d'oublier l'inquiétude et le ressentiment légitimes de très nombreux citoyens et nous souhaitons vivement que soit pratiquée une communication plus transparente, mieux à même de déboucher sur un dialogue plus serein. Une pédiatrie hospitalière est peut-être possible en un seul endroit, mais avant de prendre une décision il faut impérativement attendre une réponse aux questions suivantes:

- L'alternative d'un service pédiatrique sur deux sites avec diminution des lits d'hospitalisation a-t-elle été discutée?

- Le problème des transports d'enfants par le SIS des Montagnes a-t-il été étudié quant aux disponibilités en termes de véhicules et d'équipes à disposition? Qui devra assumer cette charge financière?
- La centralisation de la pédiatrie sur un seul site va nécessiter un nombre de transferts conséquents en direction de l'Hôpital Pourtalès. A ce titre, le canton dispose-t-il d'un réseau d'ambulances de transfert suffisant? Les coûts induits ont-ils été considérés et là encore qui devra les assumer?
- Comment l'Hôpital Pourtalès pourra-t-il faire face aux pics d'occupation des mois d'hiver en particulier? Actuellement, une certaine complémentarité des deux hôpitaux principaux peut être utilisée pour faire face à ces surcharges et permet de limiter les transferts extra-cantonaux.
- Où se feront les interventions ORL et chirurgicales pédiatriques? Quelles conséquences sur les activités des blocs opératoires du site de La Chaux-de-Fonds et sur le maintien de la pratique des spécialistes?
- Qui prendra en charge les réanimations pédiatriques?
- Une réflexion a-t-elle été menée autour de l'accompagnement des familles?
- Enfin, compte-tenu de la situation actuelle, un moratoire ne peut-il être envisagé afin de garantir un projet réfléchi et concerté tenant compte des avis médicaux de tous les intervenants dans une vision à long terme et d'une vision politique à l'échelle cantonale?

L'urgence est demandée.

Signataires: P. Herrmann, A. Bringolf, M.-F. Monnier Douard, D. Angst, L. Boegli, P.-A. Thiébaud, D. de la Reussille, V. Pantillon, J.-C. Pedroli, P. Erard et C. Leimgruber.